
La Bible dans la liturgie au Moyen Age

Le sujet est si vaste qu'il est nécessaire de le limiter, pour ce qui est de la liturgie, à la liturgie romaine, telle qu'elle a pris forme à Rome même avant l'époque carolingienne et qu'elle a été adoptée dans les pays francs vers la deuxième moitié du VIII^e siècle, en y remplaçant les anciennes liturgies gallicanes¹, puis, à l'époque de la réforme grégorienne, en évinçant la liturgie hispanique² et ce qui pouvait rester de l'ancienne liturgie celtique insulaire³. En certains lieux d'autres liturgies ont pu subsister longtemps en se combinant avec d'importants apports romano-francs : ainsi, jusqu'à nos jours, à Milan⁴.

On considérera successivement la messe, puis l'Office divin.

LA BIBLE DANS LA LITURGIE DE LA MESSE

Si l'on convient de faire commencer le Moyen Age vers l'époque de saint Grégoire le Grand († 604), il faut faire remarquer d'emblée qu'à Rome, jusque vers la fin du XIII^e siècle, la liturgie, même celle

1. Sur les lectures de la ou des liturgies gallicanes, cf. K. GAMBER, *Codices Liturgici Latini Antiquiores*, 2^e éd., Fribourg, Suisse, 1968, pp. 174-180.

2. Cf. GAMBER, pp. 214-217 : J. PINELL, « La liturgia hispanica », dans Q. ALDEA, T. MARIN, J. VIVES, *Diccionario de historia eclesiastica de España*, t. II, Madrid, 1972-1975, pp. 1303-1320.

3. Cf. GAMBER, *Codices*, pp. 140-149.

4. Cf. GAMBER, *Codices*, pp. 270-278.

de la messe, a comporté une certaine diversité d'une église à une autre, et que, lorsque les livres romains ont, à l'époque carolingienne, été adoptés en terre franque, cette diversité a engendré des diversités locales qui se sont maintenues jusqu'à la fin du Moyen Age et parfois même au-delà. Pour ce qui est de la place faite aux textes bibliques dans la messe cette diversité affecte dans certains cas les textes employés, mais non la structure générale qui comporte, à part quelques exceptions, deux lectures bibliques, dont la deuxième est celle de l'Évangile et la première, le dimanche, est toujours prise du Nouveau Testament. Les chants qu'on a appelés à l'époque moderne les chants du Propre, parce qu'ils sont variables et propres à chaque jour, pour les distinguer des chants de l'Ordinaire, qui ne changent pas, sont également bibliques, et généralement pris des Psaumes.

Nombre des lectures

En ce qui concerne les lectures, la double caractéristique énoncée ci-dessus — deux lectures seulement, uniquement néo-testamentaires le dimanche — différencie l'usage romain des autres usages occidentaux, sauf celui de l'Afrique, pour autant que nous puissions en juger par les sermons de saint Augustin⁵. En Orient, la même originalité se retrouve à Constantinople avec, même en semaine, un usage exclusif du Nouveau Testament. À Rome, la règle de ne faire que deux lectures existait déjà au début du vi^e siècle⁶, mais l'emploi de trois lectures aux différentes messes de Noël et aux premiers jours de la Semaine sainte, conservé ici ou là, est peut-être un signe que la messe romaine aurait comporté à une époque plus ancienne trois lectures, comme l'usage en a été gardé dans la liturgie ambrosienne⁷.

À certains samedis (samedi saint, Pentecôte, Quatre-Temps), la messe comporte un nombre plus élevé de lectures qui étaient primitivement celles d'une vigile suivie de la messe, avec quatre ou cinq lectures d'Ancien Testament avant l'épître. À Rome à l'époque byzantine toutes ces lectures étaient, au moins à la messe papale, lues deux fois, en grec et en latin. Plus tard, peut-être pour remplacer l'usage de la

5. Cf. W. ROETZER, *Des heiligen Augustinus Schriften als liturgie-geschichtliche Quelle*, Munich, 1930, pp. 100-101.

6. Cf. La notice du pape Célestin dans le *Liber Pontificalis*, éd. L. DUCHESNE, t. I^{er}, Paris, 1886, p. 230.

7. Cette hypothèse a été proposée par L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 2^e éd., Paris, 1898, p. 160, et généralement admise par les historiens de la liturgie, malgré les objections de P. BATIFFOL, *Leçons sur la messe*, 6^e éd., Paris, 1920, pp. 102-103. Selon A. CHAVASSE, *Le sacramentaire gélasien*, Tournai, 1958, pp. 191-195, celles des messes gélasiennes qui comportent trois oraisons avant la secrète s'expliqueraient par deux oraisons introduisant les deux leçons avant l'évangile, et une troisième placée après celui-ci.